

Sean Casey
Parti Libéral – Charlottetown

1. Reconnaissance économique des femmes

Quels engagements concrets vous et votre parti proposez pour soutenir la participation économique des femmes acadiennes et francophones, notamment en matière d'entrepreneuriat, de formation ou de conciliation travail-famille?

Je suis engagé à soutenir la participation économique des femmes, comme l'est le Parti libéral. Le plus grand contributeur à la participation économique des jeunes familles, plus particulièrement des femmes, des dernières décennies a été l'initiative visant à donner l'accès aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à 10 \$ par jour d'ici 2026, offert par notre gouvernement libéral.

Et nous ne nous arrêterons pas ici.

Si élu au gouvernement, le Parti libéral créera de nouvelles perspectives économiques pour les femmes en augmentant le soutien au Fonds d'opportunités économiques et de leadership pour les femmes. Ce fonds investit dans des projets qui favorisent la sécurité économique et la prospérité des femmes. Une économie forte doit permettre aux femmes d'accéder à des emplois bien rémunérés, d'obtenir un salaire égal pour un travail égal et de réussir sans que des barrières systémiques les retiennent.

Nous continuerons à protéger et renforcerons les services de garde d'enfants, pour que tous les parents, plus particulièrement les femmes qui sont incombées par les responsabilités liées à la garde d'enfants se sentent soutenus et puissent retourner sur le marché du travail. En collaboration avec les provinces, nous investirons dans les services d'apprentissage et de garderie qui servent les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

En ce qui est de l'entrepreneuriat, nous soutiendrons aussi les entrepreneurs des communautés de langue officielle en situation minoritaire qui cherchent à agrandir leurs entreprises, notamment en facilitant l'accès à des travailleurs francophones et bilingues. Pour la formation, nous créerons une bourse pour les étudiants francophones poursuivant leurs études postsecondaires en français dans un contexte minoritaire.

2. Soins de santé féminine

La prestation de soins de santé est une responsabilité provinciale. Toutefois, le gouvernement fédéral fournit le financement nécessaire pour que les provinces - comme l'Île-du-Prince-Édouard - offrent ces services. Quels engagements concrets vous et votre parti proposez pour améliorer l'accès aux soins de santé adaptés aux femmes, y compris en matière de santé reproductive, sexuelle et mentale?

En 2023, notre gouvernement fédéral a signé une entente avec l'Île-du-Prince-Édouard sur l'assurance médicaments afin d'améliorer l'accès universel et gratuit aux médicaments,

au coût de 40 millions \$. Cette entente inclut une gamme de contraceptifs, assurant la liberté reproductive de plus de 41 000 résidents de l'île.

Si réélus, nous continuerons cette tendance.

Nous rendrons permanent le Fonds pour la santé sexuelle et reproductive, afin qu'il y ait toujours des fonds pour les soins liés à l'avortement au Canada, et que l'accès aux soins reproductifs soit protégé pour les communautés mal desservies.

Nous établirons un nouveau programme de fécondation in vitro (FIV) qui couvre les frais d'un seul cycle standard de traitement de FIV jusqu'à 20 000 dollars, rendant cette option plus abordable pour les Canadiens et Canadiennes qui veulent devenir parents.

Nous nous pencherons sur l'étude du post-partum maternel, en investissant dans la recherche pour financer des études et suivre les résultats, les disparités et les lacunes dans les services et guider les investissements futurs afin que les femmes reçoivent de meilleurs soins après l'accouchement.

Nous investirons aussi dans une collecte accrue de données pour aider à combler les lacunes en matière de santé des femmes au Canada, en particulier dans les domaines insuffisamment étudiés tels que la ménopause, l'endométriose, la mortalité et la morbidité maternelles, la mortinatalité et la santé périnatale.

3. Langue et équité dans les services

[Quels engagements concrets vous et votre parti proposez pour un accès plus équitable à des services publics fédéraux en français à l'Île-du-Prince-Édouard? Appuiez-vous une augmentation du financement fédéral pour les services en français offert dans les communautés de langues officielles en situation minoritaire, comme à l'Île-du-Prince-Édouard?](#)

En 2023, la sanction royale a été accordée au projet de loi C-13, la Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérales et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

Ce projet de loi solidifie la place du français dans la fonction publique fédérale en consolidant les pouvoirs du commissaire aux langues officielles, et en nommant des personnes aux postes de sous-ministre ou sous-ministre délégué qui, à leur nomination, seront tenues de suivre des formations linguistiques afin d'assurer une capacité de parler et de comprendre clairement les deux langues officielles. Dans les années suivantes, nous continuerons à suivre de près l'implémentation de ce projet de loi, et soutiendrons des initiatives valorisant le français.

En sus, un gouvernement libéral, si réélu, continuera d'investir dans des espaces communautaires pour les minorités francophones partout au pays. Il promouvra l'enseignement du français en collaboration avec les provinces et territoires, afin d'investir dans des espaces pédagogiques et communautaires.

4. Lutte contre les inégalités systémiques

Quels engagements concrets vous et votre parti proposez pour favoriser l'équité, l'inclusion et la lutte contre la discrimination envers les femmes, envers les personnes racisées, les autochtones et les personnes qui s'identifient à la communauté 2ELGBTQI+?

La Charte canadienne des droits et libertés assure que tous les Canadiens et Canadiennes soient égaux, peu importe leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leur expression de genre. Elle préserve et améliore leur patrimoine multiculturel. Si réélu, je soutiendrai le parti libéral à défendre la Charte canadienne des droits et libertés, protégeant les valeurs derrière sa création qui sont menacées et assurant la protection de nos personnes les plus vulnérables.

Pour la sécurité des femmes, nous protégerons les victimes de violence sexuelle et de violence entre partenaires intimes : en faisant des meurtres motivés par la haine des meurtres au premier degré, y compris les féminicides ; criminalisant la distribution de contenus sexuels deepfakes sans consentement, et ; augmentant les peines liées à la distribution d'images intimes sans consentement ainsi qu'aux agressions sexuelles jugées par procédure sommaire.

Nous rendrons le financement du Fonds de développement des capacités communautaires 2ELGBTQI+ permanent afin de soutenir les organismes communautaires et les réseaux qui protègent les droits et favorisent l'égalité à travers le Canada. Nous continuerons à soutenir financièrement Fierté Canada Pride afin d'aider cette association à satisfaire ses besoins en matière de sécurité lors des festivals qu'elle organise à travers le pays.

Nous travaillerons en collaboration avec les peuples autochtones pour faire protéger et respecter leurs droits en adoptant une approche fondée sur les distinctions, tout en soutenant les processus dirigés par les Autochtones pour faire progresser l'autodétermination et de prise en charge de compétences. Nous ferons aussi avancer l'important travail des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, la mise en œuvre les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, ainsi que du Plan d'action national.

Finalement, nous lutterons contre la montée de la haine en mettant en œuvre le Plan d'action canadien de lutte contre la haine.

5. Appui aux organismes communautaires féminins

Les organismes communautaires comme Actions Femmes jouent un rôle clé dans la défense des droits et d'appuis aux femmes. Quels engagements concrets vous et votre parti proposez pour appuyer le financement stable et à long terme de ces organismes, particulièrement ceux qui œuvrent dans les communautés de langues officielles en situation minoritaire, comme à l'Île-du-Prince-Édouard?

Les organismes communautaires sont essentiels au bien-être de nos communautés. En étant en contact direct avec les membres les plus vulnérables, vous jouez un rôle

important en termes de provisions de service, de développement de liens communautaires et de plaidoyer.

Un gouvernement libéral continuera à investir dans des initiatives soutenant les femmes, les communautés de langues officielles en situation minoritaire, et dans d'autres priorités telles que le soutien de la communauté 2ELGBTQI+. Dans tous ces cas, les organismes communautaires sont des partenaires incontournables, et nous assurerons leur financement à travers des subventions et des contributions.